

Prix Raymond-Gagnon (Bénévole de l'année)



Décédé en mai 2005, Raymond Gagnon fut président de l'AMECQ de 1990 à 1994, trésorier de 1994 à 1998, puis à nouveau président de 1998 à 2000. Il a œuvré pendant 10 années consécutives au conseil d'administration. Sa contribution personnelle à l'Association fut énorme. Afin d'honorer sa mémoire, l'AMECQ décerne un prix annuel reconnaissant l'implication d'un bénévole s'étant particulièrement illustré au sein d'un journal communautaire au cours de la dernière année.

Critères d'admissibilité

- Expliquer, en plus ou moins 350 mots (en caractère Times New Roman 12 pts), ce que le candidat a réalisé au cours de l'année au journal et pour quelles raisons il devrait être choisi pour remporter le prix du bénévole de l'année ;
- Joindre une photo du ou de la bénévole ;
- La personne mise en candidature ne doit pas avoir reçu de rémunération pour ses services ;
- Un jury composé de membres du conseil d'administration de l'AMECQ évaluera les candidatures.

Critères d'évaluation

- 1. L'impact sur le journal** - Le type des services rendus et des tâches effectuées ou leur utilité pour le journal.
- 2. La détermination** - L'accomplissement de l'action bénévole du candidat malgré les contraintes et les obstacles rencontrés.
- 3. La capacité de mobilisation** - Le candidat a agi activement pour mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières afin de réaliser un projet ou la mission du journal.
- 4. L'engagement personnel** - Cet élément correspond aux nombres d'heures consacrées bénévolement et de façon constante à la production du journal au cours de la dernière année.
- 5. Le respect des valeurs communautaires** - Le candidat a fait preuve de valeurs humaines basées sur l'entraide et le respect des autres.

